

MISSIONS

Vous êtes ou serez en formation d'Elève-avocat.

Une première expérience de stage (cabinet d'avocat, une étude notariale, service juridique...) serait appréciée, et/ou attrait pour les matières relatives au Droit de l'immobilier / Droit de la construction / Droit des baux commerciaux / Droit social.

Vous êtes dynamique, rigoureux(se) et doté(e) d'un excellent relationnel qui vous permettra de travailler avec les différents interlocuteurs de la DIT SE.

Vous souhaitez appréhender des dossiers avec une approche opérationnelle et pratique au sein du deuxième propriétaire foncier de France.

CADRE DU STAGE

Date de prise de poste : en fonction de l'école d'avocats (EDA) du candidat et de la SNCF.

Gratification mensuelle pour les stages de plus de 2 mois (>308 heures) : entre 693€ et 1001€ brut, selon profil.

Une Carte de circulation « Toutes Lignes » 2ème classe vous sera délivrée pour vos déplacements professionnels et personnels.

La SNCF est attentive à la qualité de travail de ses collaborateurs.

De ce fait, vous disposerez d'un équipement informatique complet (ordinateur portable et smartphone) afin de mener à bien vos missions et aurez accès aux restaurants d'entreprise sur l'ensemble de